



DENT2M

2023 - 2024

DENT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un praticien autonome de l'art dentaire, impliqué dans la promotion de la santé générale de ses patients et y contribuer activement par une gestion efficace de leur santé bucco-dentaire, tel est le défi que se prépare à relever le diplômé du Master en sciences dentaires de l'UCLouvain.

Au terme de sa formation, le diplômé a acquis et développé :

- la maîtrise des compétences cliniques et techniques qui lui permettent d'aborder la pratique de l'art dentaire de manière autonome,
- la capacité de mener, en relation avec l'ensemble des matériaux et techniques mis à sa disposition sur le marché, une démarche critique et diagnostique en rapport avec les cas cliniques qui se présentent à lui,
- la capacité d'établir une relation de confiance avec son patient, de lui expliquer très clairement le plan de traitement qu'il lui propose ainsi que toute autre solution alternative.

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large et solide socle de savoir, de savoir-faire et de compétences en sciences dentaires qu'il est capable de mobiliser, tout au long des deux années de stages cliniques qu'il réalise sous encadrement et supervision, le menant à prendre en charge ses patients au travers de toute la complexité d'un plan de traitement pluridisciplinaire.

Par ailleurs, il se prédispose à s'interroger sur sa pratique professionnelle en y portant constamment un regard critique afin de l'enrichir et la consolider. Dans l'intérêt de ses patients, il aura acquis, tout au long de sa formation théorique clinique, une attitude de développement continu qui lui permettra de faire preuve, dans sa vie professionnelle, d'un haut niveau d'expertise, susceptible d'adaptation et d'évolution pour rester à la pointe de la pratique dentaire.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Pour les étudiants de finalité approfondie

1. Développer un esprit scientifique

Il sera capable d'intégrer les connaissances de différents domaines et disciplines, pour les appliquer concrètement, au début de son stage à des situations cliniques courantes, et, continuellement par la suite au cours de son Master, à des cas de plus en plus complexes avec un degré croissant d'autonomie.

- 1.1. Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, techniques et cliniques à une pratique efficace de l'art dentaire,
- 1.2. Connaître les structures, fonctions ou comportements physiologiques et/ou pathologiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et de la situation du patient,
- 1.3. Appliquer ces connaissances à des situations cliniques courantes puis de plus en plus complexes et avec un degré d'autonomie croissante.

2. Pratiquer la démarche diagnostique bucco-dentaire

Il sera capable de réaliser, de manière autonome, un diagnostic clinique pour un patient présentant tout état pathologique fréquemment rencontré en pratique dentaire.

- 2.1. Recueillir les informations dentaires, médicales et sociales (ea assuétudes au tabac ou habitudes alimentaires) de manière précise et détaillée,
- 2.2. Réaliser un examen clinique intra- et extra-oral comprenant les articulations temporomandibulaires, les muscles de la mastication, les dents et leur parodontie, les muqueuses buccales ainsi qu'une analyse du type d'occlusion,
- 2.3. Réaliser un examen radiographique approprié en tenant compte des risques des radiations ionisantes,
- 2.4. Interpréter l'ensemble des résultats cliniques, radiographiques et éventuellement de laboratoire dans un but diagnostique,
- 2.5. Etablir un diagnostic différentiel et déterminer parmi les alternatives le diagnostic final.

3. Planifier le traitement bucco-dentaire

Il sera capable de proposer, de manière autonome, un plan de traitement pluridisciplinaire et d'en planifier les séquences.

- 3.1. Faire une analyse critique des traitements possibles (préventifs et curatifs) dans une perspective d'evidence-based practice,
- 3.2. Proposer le plan de traitement multidisciplinaire le plus approprié et en planifier les séquences en intégrant les données médicales et pharmacologiques propres à chaque patient,
- 3.3. Adresser le patient à un collègue ou spécialiste lorsque c'est approprié (endodontiste, parodontologue, orthodontiste, stomatologue, ...).

4. Pratiquer la démarche thérapeutique bucco-dentaire

Il sera capable de réaliser tous les actes techniques permettant d'assurer les soins d'un patient présentant un état pathologique fréquemment rencontré en pratique dentaire.

- 4.1. Prendre en charge la gestion de situations dentaires aiguës,
- 4.2. Maîtriser les actes techniques, correspondant à la dentisterie restauratrice, la dentisterie prothétique, l'endodontie et la chirurgie orale,
- 4.3. Planifier le suivi du traitement et en évaluer son efficacité,
- 4.4. Gérer les situations médicales d'urgence au cabinet.

5. Gérer la relation au patient

Il sera capable d'aborder de manière appropriée les patients dont il doit assurer les soins dentaires.

- 5.1. Identifier les attentes du patient, enfant ou adulte, en termes de besoins et de demandes par la pratique de l'écoute active,
- 5.2. Appréhender et prendre en charge de manière appropriée le stress du patient et le sien propre,
- 5.3. Communiquer, dans un degré de complexité approprié et adapté, avec le patient pour lui exposer les possibilités thérapeutiques,
- 5.4. Respecter les droits du patient, en particulier en appliquant les règles de confidentialité et du consentement éclairé,
- 5.5. Identifier les facteurs psychologiques et médicaux provoquant et/ou perpétuant une maladie dentaire, orale et faciale, ou un dysfonctionnement voire une autre pathologie,
- 5.6. Communiquer avec le patient dans une seconde langue.

6. Fonctionner dans une équipe

Il sera capable de prendre conscience de ses propres connaissances et de pouvoir en faire part à d'autres praticiens de l'art de guérir avec qui il(elle) pourra interagir dans l'intérêt du patient.

- 6.1. Fournir des informations à propos de ses connaissances, ses diagnostics, ses propositions de traitements, dans un degré de complexité approprié et adapté (type de vocabulaire, quantités d'informations, ...),
- 6.2. Connaître ses compétences et les limites de sa propre expertise,
- 6.3. Inscrire son action dans une équipe pluridisciplinaire en respectant la hiérarchie, les différents rôles / fonctions de chacun des acteurs et l'organisation de l'institution,
- 6.4. Collaborer avec d'autres professionnels pour promouvoir la gestion efficiente des moyens cliniques limités.

7. Agir en professionnel social et responsable

Il sera capable de comprendre sa pratique par une approche sociétale, éthique et économique.

- 7.1. Situer la place (relative) de la pratique dentaire dans l'amélioration de la santé générale de la population et analyser les enjeux actuels pour la santé et les systèmes qui les régissent,
- 7.2. Développer une pratique professionnelle socialement responsable, morale et éthique,
- 7.3. Gérer l'organisation d'un cabinet dentaire (informatique, hygiène, surface exploitable, équipe, gestion de dossier,...) et sa comptabilité,
- 7.4. Connaître et respecter les aspects déontologiques et légaux relatifs au traitement dentaire, à la confidentialité et à l'erreur médicale,
- 7.5. Connaître et régler les conflits d'intérêts qui surviennent dans l'exercice de ses fonctions et de son activité professionnelle.

8. Apprendre et s'améliorer tout au long de la vie

Il sera capable de faire preuve d'un esprit critique vis-à-vis de ses propres apprentissages ainsi que des informations scientifiques qui lui sont communiquées.

- 8.1. Identifier ses acquis d'apprentissages dans une perspective d'auto-évaluation et pour constituer un parcours complémentaire de formation (formel ou informel) en fonction de ses besoins et de ses intérêts,
- 8.2. Respecter les recommandations scientifiques et comprendre des documents écrits et parlés, notamment en anglais, dans le domaine médical en général comme de la dentisterie en particulier, en assurer une bonne utilisation, afin de générer de nouvelles connaissances,
- 8.3. Contribuer à l'amélioration constante de la qualité des soins de manière individuelle et par le biais de son association professionnelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- ⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- ⊖ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire (15 crédits)

○ W DENT2290	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐		X
--------------	---------	--	--------------------------------	--	---

o Sciences professionnelles (9 crédits)


○ W DENT2121	Aspects organisationnels, légaux, sociétaux et déontologiques de la profession	Pierre Carsin (coord.) Vincent Darche Laurent Pitance	[FR] [q2] [30h+10h] [4 Crédits] 🌐		X
○ W DENT2125	Biomatériaux avancés et biotechnologies		[FR] [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐		X
○ W DENT2150	Douleurs oro-faciales	Anne Berquin Souraya El Sankari Caroline Huart Aleksandar Jankovski Julian Leprince Pierre Mahy Laurent Pitance (coord.)	[FR] [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐		X

o Sciences cliniques (63 crédits)

○ W DENT2190					
--------------	--	--	--	--	--

Bloc
annuel

1 2

○ W DENT2296	Clinique d'orthodontie		FR [q1+q2] [70h] [3 Crédits]		
--------------	------------------------	--	------------------------------	---	--

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
—

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Le master en sciences dentaires n'est pas accessible aux diplômés de deuxième cycle non universitaire.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Les points forts de la formation en sciences dentaires à l'UCLouvain sont liés principalement à l'encadrement clinique et à la qualité des stages.

Ce programme met réellement l'accent sur ces enseignements cliniques (63 crédits sur 120 crédits) et au fur et à mesure que l'étudiant a acquis les compétences théoriques et précliniques essentielles, les enseignements ne sont plus constitués que par des activités cliniques. Les étudiants en stage sont d'abord supervisés de manière très rapprochée puis progressivement, ils sont formés et incités à développer une autonomie dans leur pratique pour être à même de travailler de manière totalement indépendante dès l'obtention de leur diplôme. Il est d'ailleurs à souligner qu'à la fin du Master, l'évaluation ne porte plus que sur les stages cliniques et sur le mémoire. Ce dernier permet de développer une démarche de réflexion et un sens critique complémentaires d'une pratique technique de qualité.

Pour atteindre de tels objectifs, certains enseignants du programme de bachelier (Bac2 & Bac3) ont mis au point des dispositifs d'enseignement qui impliquent les étudiants dans leurs apprentissages et leur permettent de développer tout au long de leur formation un sens critique relatif à leur future profession. Il existe donc diverses situations d'apprentissage qui convergent toutes vers les mêmes objectifs.

Par ailleurs, il est à signaler qu'un cours interdisciplinaire est organisé en Master ; il s'agit du cours d'implantologie qui comprend des matières enseignées préalablement dans différentes disciplines (stomatologie, parodontologie et prothèse). Ce cours permet une réelle intégration des notions cliniques relatives à tout traitement faisant appel à la pose d'implants et à la reconstitution prothétique ultérieure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir le règlement des examens).

Par contre, l'évaluation des stages cliniques est continue. Chaque étudiant doit régulièrement faire la preuve de l'acquisition des

- Dentisterie conservatrice et endodontie
- Dentisterie pédiatrique
- Prothèse dentaire

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MDEN
Dénomination	Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MDEN
Adresse de l'entité	Avenue Hippocrate 10 - bte B2.5721 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 57 21 - Fax: +32 (0)2 764 57 22

Mandat(s)

- Présidente : Magali Dewaele

Responsable académique du programme: [Magali Dewaele](https://uclouvain.be/repertoires/magali.dewaele) (<https://uclouvain.be/repertoires/magali.dewaele>)

Jury

- Présidente de jury: [Chloé Hardy](https://uclouvain.be/repertoires/chloe.hardy) (<https://uclouvain.be/repertoires/chloe.hardy>)
- Secrétaire de jury: [Véronique Brogniez](https://uclouvain.be/repertoires/veronique.brogniez) (<https://uclouvain.be/repertoires/veronique.brogniez>)

Personne(s) de contact

- Personne de contact: [Michelle Bailleux](https://uclouvain.be/repertoires/michelle.bailleux) (<https://uclouvain.be/repertoires/michelle.bailleux>)